

Communiqué de presse

Hommage aux morts de la rue décédés en 2008

Le 18 février 2009

11 à 13h00

Salle gothique

Hôtel de Ville de Bruxelles

Trente-deux citoyens sont morts suite aux conditions vécues en rue à Bruxelles en 2008, leur moyenne d'âge est de 48 ans.

Et cela, pas pendant les mois d'hiver, mais durant toute l'année, suite à la dureté de vie en rue.

Pour commémorer les morts de la rue, le « collectif les morts de la rue » organise ensemble avec les habitants de la rue une cérémonie le 18 février dans la salle gothique.

« **Le Collectif des morts de la rue à Bruxelles** » est un réseau informel né il y a cinq ans suite à la découverte révoltante de deux personnes à la gare du midi plusieurs mois après leur décès et, aux actions pour le droit au logement d'octobre 2004. Ce collectif regroupe des associations de première ligne, des habitants de la rue, des institutions et des citoyens concernés. A l'exemple des actions menées par les collectifs de Paris, Québec et Kielce (Pologne), il a pour objectif de tout mettre en œuvre pour assurer un traitement digne de la mort pour tous, de témoigner du sort des exclus et d'interpeller les autorités.

Cette année, la cérémonie d'hommage a un aspect interreligieux, vu que les morts de la rue avaient différents cultes. Nous avons développé cet aspect interreligieux ensemble avec l'asbl Axcent.

Ces derniers mois est aussi née une collaboration avec le « collectif de poètes de Bruxelles ». Ils soutiennent également cette cérémonie.

La Ville de Bruxelles, par l'intermédiaire de Chantal Noël, Echevine des Cultes et de Hamza Fassi-Fihri, Echevin d'Etat Civil, s'est distinguée par sa collaboration active avec le collectif : elle le soutient non seulement à l'occasion de la cérémonie d'hommage, mais encore durant toute l'année.

Coordination

Maureen Jordens

Tel : 0486/53.71.32

straatdoden.mortsdelarue.bxl@hotmail.com

Communiqué de presse

Statistiques 2007

A. Des informations concernant le décès et les personnes décédées

1. Nombre de décès

Année	Nombre de décès
2005	23
2006	30
2007	32

Nous voudrions mettre en évidence qu'il s'agit de personnes qui ont connu la rue à un moment ou un autre dans leur vie. Elles n'étaient pas tous sans-abri au moment de leur décès, certaines d'entre elles logeaient dans une maison d'accueil, d'autres dans des appartements supervisés, d'autres encore avaient trouvé un logement, etc.

Parmi les 32 personnes décédées, il y a 31 hommes et 1 femme.

Le fait que le nombre des décès ait augmenté cette année ne signifie pas qu'il y ait eu plus de décès. Cela veut simplement dire que le collectif a été alerté plus fréquemment que les années précédentes. Le collectif est une organisation qui est encore très jeune et elle commence à être connue dans le secteur des sans-abri et chez les sans-abri même. Il est donc probable que le nombre de décès ait augmenté du fait que les gens du secteur et les sans-abri nous préviennent plus vite.

2. Qui a prévenu ?

Qui a prévenu ?	Nombre
Hôpital	2
Maison d'accueil/asile de nuit	2
Service auprès les habitants de la rue	7
Police	6
La presse	3
Habitants de la rue	7
La commune	5
Totale	31

Parmi les institutions qui nous ont fait part de décès des habitants de la rue, 15 étaient via des services sociaux (avec en tête les services qui travaillent auprès des habitants de la rue, suivis par la police et les maison d'accueil/asile de nuit)

A côté du volet institutionnel, les habitants de la rue semblent aussi actives dans cette démarche de faire-part des décès avec une proportion de 7 annonces sur 32.

La commune de Bruxelles nous a prévenu 5 fois.

Nous avons été prévenu 2 fois d'un décès par un hôpital.

3. Lieu de vie au moment du décès

Lieu de vie au moment du décès	nombre	%
Rue	9	28,1
Squat	4	12,5
Maison d'accueil/home	5	15.6
Logement propre	4	12.5
Chez des amis	3	9.4
Inconnu	7	22.9
Total	32	100

40 % des habitants de la rue décédés en 2007 vivaient au moment de leur décès en rue ou dans un squat.

60 % des personnes avaient trouvé une solution dans une maison d'accueil, chez des amis ou avaient trouvé un logement.

Ce que les 32 personnes décédées avaient en commun, c'est qu'à un moment dans leur vie, elles ont vécu en rue.

A partir du point 3, nous diviserons les chiffres en 2 catégories : le groupe de 32 personnes et le groupe de 13 personnes qui vivaient encore en rue/squat au moment de leur décès.

4. Moyenne d'âge au moment du décès

année	âge au moment du décès groupe total	Age au moment du décès Groupe qui vivait en rue
2005	42,4	
2006	50,2	40,8
2007	47.1	45,3

L'habitant de la rue le plus jeune décédé en 2006 avait 25 ans, le plus âgé 65 ans.

5. Nationalité

Nationalité	Nombre
Belge	20
Polonais	4
Marocain	2
Luxembourgeois	1
Thaïlande	1
Ukrainien	1
Algérien	1
Italien	1
Inconnu	1
Total	32

La plupart des habitants de la rue décédés sont belges de nationalité. En total, il y a 8 nationalité.

6. Religion de la personne décédée

religion	Nombre
catholique	13
Musulmanne	2
Laïque	1
inconnu	16
Total	32

Pour plus de 50 % des habitants de la rue décédés, la religion nous est méconnue. De ceux de qui on savait la religion, la plupart était catholique.

7. Moment du décès

a. Groupe total

Moment du décès	nombre	%
Janvier	4	12,5
Février	0	
Mars	4	12,5
Avril	3	9,4
Mai	4	12,
Juin	2	6,25
Juillet	0	
Août	4	12,9
Septembre	3	9,4
Octobre	2	
Novembre	4	12,9
Décembre	2	6,25

b. Groupe qui vivait en rue au moment de leur décès

Moment du décès	nombre	%
Janvier	0	
Février	0	
Mars	2	15,4
Avril	3	23,1
Mai	1	7,7
Juin	0	
Juillet	0	
Août	1	7,7
Septembre	2	15,4
Octobre	1	7,7

Novembre	2	15,4
Décembre	1	7,7

Comme les années précédentes, la plupart des décès surviennent en automne et au printemps. Au cours des mois de janvier et de février il n'y a eu aucun décès des personnes vivant encore dans la rue au moment de leur décès, ni dans les mois de juillet et août

7. Lieu de décès

a. Groupe total

Lieu de décès	nombre
Hôpital/maison de repos	13
Maison d'accueil/asile de nuit	2
Rue/lieu public	6
Squat	4
Dans logement propre/chez amis	4
Inconnu	3
totale	32

b. Groupe qui vivait en rue au moment de leur décès

Lieu de décès	nombre
Hôpital/maison de repos	6
Maison d'accueil/asile de nuit	0
Rue/lieu public	4
Squat	3
totale	13

13 personnes sur 32 dans le groupe totale, et 6 personnes sur 13 dans le groupe qui vivait en rue au moment de leur décès sont décédées à l'hôpital ou dans une maison de repos.

7. Cause du décès

a. Groupe total

cause de décès	Nombre
Maladie non précisé	1
Cancer	4
Hémorragie cérébrale	1
Overdose drogue ou alcool.	4
Crise cardiaque	2
noyade	1
Suicide	1
Des suites d'une agression	2
Crise d'épilepsie	1
Incendie squat	2
Chute	1

Hypothermie	0
Décès lié à la chaleur	0
Inconnu	12
Total	32

b. Groupe qui vivait en rue au moment de leur décès

Cause de décès	nombre
Mort par submersion	1
Overdose drogue ou alcool	1
Suite aux blessures après agression	1
Incendie squat	2
Suicide	1
Crise d'épilepsie	1
Hypothermie	0
Décès lié à la chaleur	0
Inconnu	6
Total	13

Les chiffres concernant les causes de décès sont incomplètes, parce que nous ne recevons pas toujours l'information à cause de la loi sur la protection de la vie privée.

B Les informations concernant les inhumations

1. Prise en charge de l'inhumation

inhumations	Nombre
Comme indigents	14
Pris en charge par la famille	15
Inconnu	3
totale	32

Dans presque la moitié des cas, l'inhumation est pris en charge par la famille.

2. Nombre de personne décédées qui ont été rapatrié dans leur pays d'origine

nationalité	Nombre totale	Nombre de personne rapatrié
Polonais	4	1
Marocain	2	1
Luxembourgeois	1	0
Thaïlande	1	1
Ukrainien	1	0
Algérien	1	0
Italien	1	1

Totale	11	4
---------------	-----------	----------

Sur les 11 personnes d'origine étrangère décédées, 4 ont été rapatrié dans leur pays d'origine.

3. Cérémonie

Cérémonie organisé par	Nombre
La famille	16
Le collectif les morts de la rue	10
Pas de cérémonie	6
Totale	32

Nous sommes content de constater que dans plus que le moitié des décès, la famille prend en charge les funérailles.

Dans près du quart des cas, le collectif les morts de la rue, apporte un soutien dans l'organisation des funérailles en collaboration avec les organisations et les habitants de la rue qui ont connu le défunt.

Dans le cas des non-célébrations d'une cérémonie, cela est soit dû à une information tardive au sujet du décès, soit en raison des difficultés pratiques ou d'ordre organisationnel.

Pour l'année 2008, nous envisageons d'honorer la personne décédée par une cérémonie, même si l'information nous parvient bien après l'enterrement.